

Motion du groupe PS au sujet de l'autonomie énergétique de Val-de-Ruz

Au moment de la fusion, tous les groupes politiques ont mis en avant l'importance d'atteindre dans notre Commune l'autonomie énergétique.

La votation du 18 mai sur l'énergie éolienne a confirmé que le peuple souhaite aller dans ce sens.

Afin d'accélérer notre autonomisation, nous proposons que le Conseil communal analyse la possibilité de créer un fonds destiné à encourager la pose de panneaux solaires, thermiques ou photovoltaïques, par les particuliers.

Cette aide, même si elle intervenait en sus d'autres aides fédérales ou cantonales, pourrait prendre la forme d'un montant annuel alloué à notre autonomisation énergétique en devenir.

D'autres formes d'énergies renouvelables pourraient bien entendu être également encouragées financièrement. Nous laissons le Conseil communal nous faire les propositions qu'il jugera nécessaires.

Pour le groupe PS Jean Philippe Junod Florence Aebi Anne Bourquard Froidevaux

Le 1^{er} décembre 2014